

Commune de Watermael-Boitsfort

Madame Anne DEPUYDT
Echevine de l'Urbanisme a.i.
Place Antoine Gilson, 1
1170 BRUXELLES

V/réf. : URB/10942 (contact : Chloé GILLAIN)
N/réf. : GM/CC/WMB-2.106/s.374
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Avenue Georges Benoidt, 50. Recouvrement du pignon par un bardage. Demande de permis d'urbanisme.

En réponse à votre courrier du 12/07/2005 sous référence, réceptionné le 15/07/2005, nous avons l'honneur de vous informer que, en sa séance du 10/08/005 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable sous réserve.

La demande concerne le placement, pour des raisons d'isolation thermique, d'un bardage sur le pignon latéral (sud-ouest) d'une maison située dans la zone de protection de la cité-jardin *Le Logis*, classée comme ensemble.

La Commission accepte l'intervention mais souligne que le pignon est très visible à partir du site protégé.

Afin de réduire l'impact visuel du bardage et de ne pas hypothéquer les vues de la cité-jardin, la Commission recommande de renoncer à l'emploi d'une couleur sombre ou tranchante mais, au contraire, de recourir à des ardoises d'Eternit d'une tonalité la plus proche possible de la brique du mur actuel.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire adjointe

J. DEGRYSE
Président

Copie à : A.A.T.L. – D.M.S. ; A.A.T.L. – D.U.